



TREIZIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 10 juin 2026

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Vautour, présidente
M^{me} Wilcott, vice-présidente
M^{me} Sodhi
M. Johnston
M. Robichaud
M. Bourque

M. J. LeBlanc
M^{me} Scott-Wallace
M. Ames
M. Austin
M^{me} Mitton

le 10 juin 2026

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son treizième rapport.

Le comité se réunit le 10 juin 2026 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 45, *Loi sur les ressources minérales ;*
- 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique ;*
- 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique ;*
- 48, *Loi sur les emprunts de 2026 ;*
- 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier ;*
- 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

Natacha Vautour, députée